

Enquête publique unique
sur le territoire de la
commune d'Ax Les Thermes (09) pour
arrêté de la
Communauté de Communes de la Haute Ariège (CCHA)

- **Une deuxième MODIFICATION du PLU**
- **et une première REVISION ALLEGEE du PLU**

PIECES
ANNEXES



Liste des pièces jointes en annexe

au rapport , conclusions et avis
du commissaire enquêteur

- copie de l'arrêté préfectoral
- copie de la publication d'enquête publique dans deux journaux locaux
- copie de l'avis d'enquête affiché en mairie d'Ax et à la CCHA (peu lisible en format A4 mis en annexe mais parfaitement lisible dans le format A3 affiché aux 2 sièges
- copie de l'avis d'enquête mis sur le site Internet de la CCHA
- copie de l'avis d'enquête publique distribué dans les boites à lettres
- copie du certificat d'affichage
- copie des avis écrits du public :
 - . courriers avec AR de l'architecte du projet hôtelier (avec plan explicatif)
 - . écrits sur registre papier
 - . écrit sur registre dématérialisé
- copie du PV de fin d'enquête et réponses de la Communauté des Communes de la Haute Ariège (CCHA)
- copie des articles de presse sur le projet hôtelier (objet de la révision allégée du PLU et d'une demande de modification du règlement écrit et graphique).